
Lettres du procureur syndic et des officiers municipaux de Longwy sur l'agitation liée au départ du roi, lors de la séance du 2 juillet 1791

Citer ce document / Cite this document :

Lettres du procureur syndic et des officiers municipaux de Longwy sur l'agitation liée au départ du roi, lors de la séance du 2 juillet 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXVII - Du 6 juin au 5 juillet 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1887. pp. 662-663;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1887_num_27_1_11491_t1_0662_0000_5

Fichier pdf généré le 10/07/2019

domicile propre, comme tous les autres habitants. »

Un membre demande la suppression des mots : « lorsqu'elle ne sera point le lieu de leur domicile habituel ».

(Cette suppression est ordonnée.)

En conséquence, l'article est mis aux voix dans les termes suivants :

Art. 15.

« Les officiers dans leur garnison ou résidence et les employés de l'armée dans leur résidence ne logeront point les gens de guerre dans le logement militaire qui leur sera fourni en nature ; et lorsqu'ils recevront leur logement en argent, ils ne seront tenus à fournir le logement aux troupes, qu'autant que celui qu'ils occuperont excédera la portion affectée à leur grade ou à leur emploi. Quant aux officiers en garnison dans le lieu de leur habitation ordinaire, ils seront tenus à fournir le logement dans leur domicile propre, comme tous les autres habitants. » (Adopté.)

(La suite de la discussion est ajournée à une prochaine séance.)

Un membre fait part à l'Assemblée des 2 lettres suivantes :

1^o *Lettre du procureur syndic du district de Longwy.*

Cette lettre est ainsi conçue :

« Longwy, 28 juin 1791.

« Notre brave garnison travaille avec un courage vraiment admirable à nous mettre en état de défense ; nos remparts sont hérissés de canons, et les retranchements des parapets ont été préparés. Un cordon de près d'une demi-lieue a été fait en moins de deux fois vingt-quatre heures ; nous avons fait armer nos campagnes de fusils, poudre et plomb. Nous allons faire poser les barrières qui sont toutes préparées, ainsi que les palissades ; en sorte qu'en très peu de temps il va se faire un ouvrage qui eût coûté des sommes considérables à l'État.

« Il a été fait un état de toutes les fournitures nécessaires à la place. Cet état a été envoyé par un courrier au département il y a 3 jours. Nous attendons qu'il l'approuve et qu'il nous procure les objets demandés ; vous pourriez faire écrire par le ministre à l'effet d'en hâter l'envoi. J'ai toujours dans l'idée que le département, ou tout au moins le président et le procureur général syndic ont trempé dans le complot. On a arrêté à Ottange une partie des effets du traître Heymann, ainsi que plusieurs chevaux de selle qui se rendaient chez Honalstein ; la conduite du çagot prouve d'ailleurs assez qu'il a, comme presque tous les ci-devant nobles ses confrères, une dent contre la Révolution.

« Vous verrez en second lieu, par une lettre dont copie ci-jointe écrite à Foyard qui se plaint, au ministère, de la lenteur de Bouillé à nous mettre en état de défense, combien le département était aveugle sur Bouillé. Ces tyrans sont si impérieux, si durs, si despotiques, qu'on est tenté de croire que ces messieurs étaient de moitié avec Bouillé.

« Vous verrez enfin, par la lettre du procureur général syndic au directoire de ce district, du 15 décembre, combien, à dessein ou innocemment, ce que j'ai peine à croire, on a cherché à favoriser les vues hostiles du scélérat Bouillé. J'ai vu

cette trame avant l'explosion, et je crois vous en avoir dit un mot ; mais le département nous tient tellement en bride qu'on n'ose pas toujours s'expliquer.

« Une espèce de rixe arrivée dernièrement dans Piémont, dans laquelle sont survenus quelques habitants, a fait craindre l'ennemi. Ce propos est porté en ville par un hussard, seconde alarme. On sonne le tocsin, on bat la générale, chacun court à son poste. On fait partir des courriers de toutes parts et on ferme les portes, tant nos femmes étaient saisies de peur. Cela a duré une demi-heure, et la nouvelle de ce qui en était a rétabli le calme ; mais dans la nuit, plus de 3,000 hommes de gardes nationales venaient à notre secours, et malgré les courriers pour contremander, nous avons vu arriver différents détachements le lendemain dans la ville.

« Les assemblées primaires, qui avaient été fixées au 24 et remises au 27, à raison des circonstances, ont eu lieu le même jour ici ; elles ont été terminées le même jour. Nous avons 12 électeurs ; ce sont MM. Nicolas, curé de Longwy, Clantaux, Audrairie, Hermand fils, Guillemier, Mathurin Butut de Loy, François de Villers, Lachèvre, Saint-Remi de la Granville, Blandin de Cormitoy, Aloguion, les deux Courtiers, Lhose, président du tribunal, Monsieur votre père, les deux Mangins, y compris celui qui était à Paris, Rondre le procureur de la commune, etc... Il faudrait voir Voyard, comme il enrage de l'oubli dans lequel il est tombé, quoique Cara vient de l'annoncer comme propre à la législature. Lamorra est toujours détenu en prison, et nous n'osons lui donner la liberté, parce qu'il pourrait fort bien monter à la lanterne ; ce dont il n'est pas convaincu, malgré les preuves assez évidentes qu'on lui en a données.

« Le procureur syndic du district de Longwy.

« Signé : BERNARD. »

2^o *Lettre des officiers municipaux de Longwy.*
Cette lettre est ainsi conçue :

« La municipalité s'empresse de vous rendre compte de la crise que cette ville a essuyée par le départ du roi. Mercredi, à 5 heures et demie du soir, un courrier des amis de la Constitution de Metz est venu apporter cette nouvelle. Elle fut confirmée par un courrier de Longuyon. Aussitôt la municipalité et le directoire du district se réunirent en assemblée permanente. La générale fut battue ; on s'empara des postes. Un détachement de 300 hommes, composé de gardes nationales troupes de ligne, avec 2 pièces de campagne, est parti à l'instant pour Varennes, où l'on disait le roi arrêté.

« Les remparts furent garnis de troupes toute la nuit ; l'on fit sortir des hussards pour la découverte. On prit toutes les mesures possibles pour repousser une attaque ; des fanaux furent placés sur la Tour. Enfin, un zèle ardent se montra sous les couleurs les plus vives dans le citoyen et le soldat. L'officier démontra également de la bonne volonté.

« Le lendemain, pendant la procession, nous reçûmes l'avis que le roi rétrogradait à Paris sous une escorte respectable. Le détachement, ayant reçu de par-elles nouvelles à 4 lieues de Varennes, retourna sur ses pas. M. Bernard était le commissaire qui l'accompagnait.

« Les précautions continuent toujours en donnant cependant plus de relâche à la garnison qui,

malgré son ardeur, se serait vue épuisée de fatigue. M. Bouillé qui, avant d'aller pour exécuter son projet à Montmédy, avait séjourné à Longwy, se trouvait par conséquent dans les environs, et nous donnait de l'inquiétude, le connaissant entreprenant; des nouvelles alarmantes venant du pays de Luxembourg, l'augmentaient encore, et obligeaient à une surveillance continuelle; à chaque instant des communautés venaient réclamer des armes qu'on leur faisait délivrer.

« Dans ces circonstances, il fut établi un comité militaire pour aviser aux moyens de la défense de la place, et des mesures provisoires furent exécutées. Le samedi, on vit figurer sur les fontaines des hulans venant de passer la revue à Virton; toute la garnison ne se coucha pas, et l'on était résolu à vaincre ou mourir; le dimanche vers le soir, des hulans s'étaient emparés d'un homme passé Mont-Saint-Martin; les cris de ce détenu donnèrent l'alarme au village, qui la communiqua à Longwy par les citoyens qui étaient à la promenade et qui rentrèrent en foule; l'on courut aux armes; les remarques furent borbées dans un instant; et citoyen-soldat et soldat-citoyen, tout fut placé au poste assésné avec la rapidité de l'éclair; mais la sécurité remplaça bientôt les craintes, par le rapport des découvertes qu'on fit. La gendarmerie nationale, ne consultant que son zèle, était allée sans ordre demander du secours dans les environs, de sorte que toute la nuit des détachements sans nombre arrivèrent; Metz, Verdun s'acheminaient, de manière que 40,000 hommes seraient tombés sur les bras de l'ennemi, mais que des courriers que nous dépêchâmes firent rétrograder. L'on s'occupe en ce moment du dressement des batteries et de la manœuvre nécessaire aux remparts. Nos 2 ingénieurs nous ont abandonnés, et sont allés rejoindre les mécontents à Trèves.

« Nous ne pouvons trop accorder de louanges au brave régiment ci-devant d'Armagnac, qui s'est montré infatigable. Les braves hussards de ci-devant Chamboran ont montré le zèle le plus vif, et le faible détachement d'artillerie mérite les éloges les plus soutenus; ces dignes soldats semblaient doubler leur existence dans cette circonstance, et leur chef, M. Grandchamp, a rendu les services les plus signalés. La réunion des citoyens a été vraiment admirable. Nul danger n'était craint. Enfin aucun désordre n'a accompagné ces moments d'alarme pour la France.

« Vous aurez, Monsieur, un détail plus long par le procès-verbal qui a été dressé par l'assemblée permanente. Ci-joint, vous trouverez un état de ce qu'il faut à la place; pareil a été remis au directeur de l'artillerie à Metz, le 3 juin, et au département le 25. Nos fortifications sont dans un délabrement que vous connaissez. Il serait à propos de faire donner des ordres pour presser ce qui est provisoirement ordonné.

« En un mot, l'indispensable serait des fonds pour tous ces objets. Notre garnison n'est composée, dans ce moment, que du régiment d'Armagnac et 120 hussards, les autres étant détachés; pour l'artillerie, nous n'avons que 30 hommes. A cette faiblesse, vous sentez aisément combien il est instant de nous procurer une augmentation générale, surtout des fournitures dont on nous a dégaris.

« Pour Montmédy, de bons ingénieurs nous sont également nécessaires. Il est également à propos de faire incessamment remplacer les 3,500 fusils délivrés, tant au régiment d'Armagnac, qui en avait 200 hors de service, qu'à la compagnie qui avait besoin d'être armée, et dont

les demandes avaient toujours été infructueuses, parce qu'il faut 600 fusils pour l'approvisionnement indispensable de la place.

« Nous n'avons pu nous procurer des Récollets le plan de leurs maisons; mais tous les avantages s'y trouvent réunis pour un établissement de cavalerie, de même qu'aux Carmes, et la proximité de l'eau ne laisse aucune réplique. Nous vous serions obligés, Monsieur, de vouloir bien mettre nos besoins qui sont les plus urgents sous les yeux du ministre. Nous n'avons pas besoin de vous prier de solliciter ardemment toutes nos demandes. Nous connaissons trop votre civisme, l'énergie de vos démarches et votre zèle ardent et soutenu pour le bien de notre ville. Nous vous prions de même de nous marquer un mot à l'occasion de nos bois, ainsi que M. Hermann vous en a fait la demande en notre nom.

« Nous sommes avec respect,

« Signé : Les officiers municipaux
« de la commune de Longwy. »

Un membre donne lecture d'une lettre des officiers municipaux de Ploërmel.

Cette lettre est ainsi conçue :

« Ploërmel, le 28 juin 1791.

« Nous eûmes hier au soir une grande alerte par un courrier venu à grand hâte nous annoncer que les Anglais étaient près de Saint-Malo, vis-à-vis le Guildo, et paraissaient être disposés à une descente. Nous fîmes partir sur-le-champ un courrier sur la route de Dinan, qui est revenu ce matin et nous a rapporté le certificat dont nous vous faisons passer ci-joint une copie.

« Comme l'alarme était des plus grandes dans tout le canton, nous avons dépêché sur-le-champ des courriers à Vannes, Malétron et Josselin : nous avions instruit hier au soir, sitôt que la nouvelle nous fut donnée, qu'il n'y avait rien à craindre; mais cela n'a pas empêché qu'il ne soit venu beaucoup de monde, de sorte qu'il a dû se trouver aujourd'hui, entre Saint-Brieuc et Dinan, près de 20,000 hommes. Nous avons eu toutes les peines du monde à empêcher nos jeunes gens de partir; mais avant de les laisser se mettre en marche, nous voulions être sûrs pour ne pas causer de la fatigue et des dépenses inutiles. Nous entendons dire à plusieurs personnes qu'il y aura guerre, et que la France aura de la peine à s'en tirer. Le zèle et l'ardeur de nos gardes nationales nous démontrent évidemment que ces propos partent de la bouche des ennemis de notre Constitution; car nous avons la preuve qu'en 24 heures, dans nos 5 départements, nous fournirions une armée de 300,000 hommes. (*Applaudissements.*)

« Une lettre écrite par le département des Côtes-du-Nord, trompé par des nouvelles d'alarmes des différentes villes qui l'avoisinent, a occasionné un départ de beaucoup de personnes, entre autres de Royal-Picardie cavalerie, parti le soir de Vannes, Pontivy et Josselin, avant d'avoir revu notre second courrier qui leur portait copie du certificat que nous vous envoyons. »

Voici le certificat :

« Extrait du registre des délibérations de Saint-Méen, district de Montfort.

« Nous, maire et officiers municipaux, certifions que M. Maho, député, de la part des administrateurs du directoire du district de Ploërmel, est arrivé environ à 1 heure dans la nuit du 27